

**Communiqué  
Pour diffusion immédiate**

Granby, le 25 octobre 2013,

**Le rôle de la politique municipale dans le combat contre l'exclusion sociale**

La présente élection municipale dans les villes de la MRC de la Haute-Yamaska constitue une opportunité de s'interroger sur le projet de société souhaité et mieux évaluer celui que les divers candidates et candidats défendent.

Pour les membres du GASP, les villes étant constituées de citoyens représentant des groupes diversifiés, le rôle de celles-ci ne doit pas uniquement se réduire à une simple gestion comptable. La politique municipale exerce un rôle-clé afin de favoriser l'inclusion sociale et la participation citoyenne de tous ses membres, en portant un regard également aux populations en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. C'est pourquoi un des objectifs prioritaires que poursuit le GASP concerne en premier lieu l'inclusion sociale

Le GASP exprime son inquiétude quant aux personnes qui se retrouvent sans domicile fixe particulièrement pour les jeunes. La situation de l'itinérance se détériore sur notre territoire. La Halte-Crise d'Entr'elles a observé une augmentation des demandes de 16% entre 2010-2011 et 2011-2012. En 2011-2012, l'Auberge sous mon toit a refusé 532 demandes, ce qui correspond à plus de 200 refus supplémentaires en un an.

Des moyens supplémentaires sont appelés à être mis en place ou créés, sur le plan local, pour soutenir les gens d'ici à sortir de la rue. À titre d'exemple, une piste à explorer pour favoriser l'exclusion consiste à éviter la judiciarisation des personnes vivant une grande détresse. En effet, les personnes appauvries et sans abri ne peuvent que très difficilement s'acquitter des amendes. Cela alourdit d'autant leur situation. L'amélioration des règles entourant l'occupation de l'espace public peuvent y contribuer grandement. Ces mesures relèvent du champ de compétence des municipalités. Que proposent les candidatEs pour accorder davantage de place aux jeunes de notre région afin de surseoir à leur marginalisation ?

Les municipalités, par le soutien accordé aux OSBL, possèdent un autre levier pour combattre la pauvreté. Les organismes communautaires sont les premiers témoins des effets des compressions et des hausses de tarifs. Par exemple, SOS Dépannage a noté ces dernières années, une augmentation annuelle de 20% des demandes d'aide alimentaire. L'organisme a observé la même augmentation pour les trois mois d'été 2013 seulement. Par manque de financement, le Centre d'action bénévole de Waterloo offre du dépannage alimentaire seulement 2 jours par semaine alors qu'il y a un besoin pour tous les jours de la semaine.

Au-delà des services d'aide alimentaire qui témoignent de la dégradation du phénomène de la pauvreté, l'ensemble des organismes communautaires manquent de financement. Le soutien aux organismes communautaires, qui aident directement les citoyens dans le besoin, rend plus

accessible ces services à la population et permet de retisser le filet social. Quels sont les engagements des candidatEs face aux organismes communautaires de leurs municipalités ?

Les municipalités ont le devoir de garantir l'accès aux services de loisirs à tous les membres, pas uniquement à la classe moyenne et ceux ne présentant aucun défi. Quelles mesures les candidats proposent-ils pour assurer un accès aux loisirs pour les jeunes, les personnes âgées ou handicapées? Comment voient-ils le développement de la politique familiale et des aînés ?

Dans les municipalités rurales, le transport représente un enjeu majeur pour intégrer la vie sociale et le marché du travail. Pour les personnes vivant en contexte de pauvreté, la qualité de l'offre du transport régulier et collectif revêt une importance capitale. Pour les personnes à mobilité réduite, le transport accessible assure leur participation aux activités proposées et au marché du travail. Quelles mesures sont envisagées pour améliorer le service de transport régulier, collectif et adapté dans la MRC ? Quelles politiques proposent les candidatEs pour inclure les gens à faible revenu dans les orientations liées aux services de loisirs et de transport ?

Selon l'analyse du Groupe actions logement habitation (GAL-H), avec 5 logements sociaux par 1000 habitants, Granby se positionne 20<sup>e</sup> et dernière par rapport à d'autres villes de taille similaire. Granby devrait doubler l'offre de logements sociaux à 600 unités pour répondre minimalement aux demandes localement. Par ailleurs, la gentrification de certains secteurs est très préoccupante.

Peu de nouveaux logements locatifs se construisent ces dernières années et parallèlement, on voit de plus en plus de condos se construire. L'augmentation de la valeur immobilière se traduit par une hausse des loyers pour les locataires. Or, les villes ont la possibilité de se prévaloir de clauses d'inclusion sociale, par exemple afin qu'au sein de chaque projet domiciliaire de plus de 20 logements, une somme soit allouée au logement social. Devant le déficit historique en logement sociaux de la région, surtout à Granby, cette mesure est-elle envisagée par les candidatEs? Y aura-t-il des logements adaptés aux personnes souffrant d'un handicap ?

D'autres mesures sont à la portée des municipalités afin de favoriser le jardinage pour les locataires demeurant au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étage. Réserver des terrains dans les parcs publics pour le jardinage urbain permet un apport accru en légumes frais tout en favorisant la vie de quartier et l'inclusion sociale.

En terminant, le GASP espère que les différents candidats se prononceront sur les thèmes abordés afin que les électeurs puissent connaître les mesures qu'ils proposent pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Il est à rappeler que les municipalités ne se cantonnent pas uniquement à l'administration financière, elles doivent veiller à l'inclusion sociale des tous ses citoyens. Le GASP leur souhaite une bonne fin de campagne électorale à toutes et à tous.

-30-

Pour information :

Nicolas Luppens

Coordonnateur du GASP 279, rue Principale, local 311, Granby, Qc.

450-378-0990, [gaspauvret@yahoo.ca](mailto:gaspauvret@yahoo.ca)